

**Formulaire d’engagement**

**Participation au déploiement de la mission de Centre de ressources territorial**

*Ce formulaire est à renseigner par les responsables d’établissements et de services candidats à l’AMI « Centre de ressource territorial » et à joindre au dossier de candidature avant le 16 mai 2023.*

**Etablissement porteur** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Statut** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Responsable** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Je soussigné Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte., responsable de l’établissement ou service Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte., me porte candidat pour devenir un centre de ressource territorial en Occitanie.

**En répondant à l’AMI, le candidat s’engage à :**

* **Déclarer des informations exactes dans son dossier de candidature ;**
* **Porté à la connaissance de l’ARS sans délai tout changement de situation du porteur et tout changement portant sur les informations déclarées** ;

**Si le candidat est retenu, il s’engage à :**

* **Signer la convention bipartite qui lui sera transmise à l’issue de l’AMI et à répondre à l’appel à candidature CRT ;**
* **Renseigner les indicateurs de suivi d’activité qui lui seront demandés dans le respect des délais octroyés ;**
* **Participer à tous les dialogues de gestion organisés par l’ARS ;**
* **S’adapter aux évolutions éventuelles des actions et priorités des volets 1 et 2 ;**
* **Mettre en place toute action pour la promotion des CRT.**

L’ARS s’octroie le droit de reprendre partiellement ou en totalité les crédits versés en cas de non-respect des engagements susmentionnés.

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte., le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

*Signature du porteur*